

## FICHE ACTION 3

### ORGANISER UNE OFFRE DIVERSIFIEE DE PROTEINES INSCRITES DANS DES DEMARCHES DE RECONNAISSANCE

#### AMBITION DE L'ACTION

C'est à l'échelle des territoires que les pratiques agricoles et alimentaires se construisent : leur rencontre à ce niveau est gage de durabilité et de pérennité.

A travers le développement de filières agricoles et agro-alimentaires locales, on peut envisager de renforcer l'approvisionnement en produits locaux de qualité de la restauration collective et aussi apporter une réponse locale aux évolutions de comportements alimentaires.

L'enjeu majeur du développement de la consommation de protéines plus diversifiées et qualitatives, s'il est saisi localement, peut à la fois permettre d'explorer de nouvelles pistes de captation de valeur ajoutée en ce qui concerne les protéines végétales et contribuer à stabiliser des exploitations d'élevage (et par voie de conséquence les milieux naturels dans lesquels ces derniers évoluent). Cela car aujourd'hui en restauration hors domicile, 52% de la viande consommée est importée.

#### DESCRIPTIF GENERAL DE L'ACTION

##### **OPERATION 1. Faciliter l'insertion des élevages locaux dans des démarches de reconnaissance retenues par la loi EGALIM (HVE, Commerce équitable, AB...)**

*Maître d'ouvrage de l'Opération : Chambre d'agriculture*

*Équipe dédiée au pilotage de l'Opération :*

*Partenaires impliqués dans l'Action : Conseil Départemental*

La qualification des élevages a un double avantage : elle peut procurer une différenciation commerciale dans les circuits de commercialisation habituels des producteurs et être une porte d'entrée pour s'inscrire dans les actions du futur P.A.T. (Projet Alimentaire de Territoire)

En lien étroit avec l'animation du P.A.T et les acteurs agricoles, lors de journées d'information sur une ferme-pilote, il s'agira d'apporter une connaissance générale sur les démarches reconnues par la loi EGALIM, leurs implications sur les exploitations. Ainsi les éleveurs pourraient identifier la/les démarches qui corresponde(nt) à leur stratégie d'entreprise et aux changements qu'ils seraient prêts à entreprendre.

Les entreprises intéressées pourraient alors s'engager dans un parcours vers la labellisation, en étant accompagnées par la structure de leur choix.

**A mettre en cohérence avec les stratégies départementales : point à faire avec Julie Monroux/Chrystelle Cervoni**

##### **OPERATION 2 Construire une offre locale en produits transformés à base de céréales complètes, de légumineuses, de fruits et de légumes**

*Maître d'ouvrage de l'Action :*

*Équipe dédiée au pilotage de l'Opération :*

*Partenaires impliqués dans l'Action :*

Atelier collectif prévu le 7 février 2022, en co-animation avec le P.A.T pour discuter des opérations concrètes à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

	Calendrier (durée et jalons des tâches) A FAIRE					
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Opération 1						
Opération 2						
Opération 3.1						
Opération 3.2						
Opération 3.3						
Opération 4						
Opération 5						
Opération 6						
<b>Dimension(s) innovante(s) par rapport à l'état de l'art</b>						

Analyse des risques (juridiques notamment) et plan de gestion des risques				
Risque	Proba	Impact	Plan de mitigation	

#### Méthode de suivi et évaluation de l'Action

Le système d'évaluation et des indicateurs du projet LRTZC se base sur le cadre méthodologique de la norme ISO 37101. Au-delà de l'impact carbone présenté en haut de cette page et compte tenu du caractère systémique les différents indicateurs sont à retrouver au point 5.1 du dossier de candidature.

#### PLAN DE FINANCEMENT INDICATIF

Opération	Bénéficiaire de la subvention	Coût total de l'opération €	Co-financements	Montant demandé au PIA	Intensité d'aide (en %)